DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Direction Départementale des Finances publiques de l'Aude

CSAL du 11 janvier 2024

Questions diverses								
Point n°1 PLF 2024 : déclinaison locale du volet emplois								
Suivi du dossier	Division Cabinet communication stratégie et contrôle de gestion							

PLF 2024: DÉCLINAISON LOCALE DU VOLET EMPLOIS

1 / Présentation du volet emplois du PLF 2024

Les suppressions d'emplois à la DGFiP sont, en 2024, de 200 emplois et non de 450 comme le prévoyait initialement le cadre d'objectifs et de moyens.

La DGFiP bénéficie par ailleurs d'un nombre particulièrement important de transferts d'emplois, au titre des taxes douanières, des taxes d'urbanisme et de la création des centres de gestion financière.

Ainsi, la DGFiP connaîtra, pour la première fois de son histoire, une évolution positive de ses emplois à +148 au titre du PLF 2024.

2 / Économie générale du volet emplois du PLF 2024

2.1 - Les évolutions du projet de loi de finances (PLF)

Il s'agit du volume de variation des emplois, avec prise en compte des transferts, décidé en loi de finances, qui évolue ainsi :

PLF 2014	PLF 2015	PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	PLF 2022	PLF 2023	PLF 2024
-2 002	-1 934	-2 111	-1 538	-1 591	-2 090	-1 431	-1 792	-1 355	-684	+ 148

2.2 - Les transferts entre programmes

Les transferts entre programmes budgétaires peuvent porter sur deux typologies d'opérations :

- ① les modifications de périmètre des missions, qui entraînent le transfert des moyens associés ;
- ① la participation à la dotation en emplois de services créés ou renforcés.

En PLF 2024, les transferts enregistrés pour le programme 156 sont tous liés à des modifications de périmètre :

k		ETP
TRANSFERTS ENTRANTS	Centre de gestion financière Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire – bloc 2	7
	Centre de gestion financière Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires – bloc 3	32
	Centre de gestion financière Ministère de la Justice	12
	Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires- Taxe d'urbanisme (dont 80 de gains de productivité)	246
	Taxes douanières (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects)	52
	TOTAL	349

TRANSFERTS SORTANTS	Centre administratif départemental (CAD) de Nanterre	-1
TRANSPERTS SORTANTS	TOTAL	-1

SOLDE TRANSFERTS	348
------------------	-----

Les transferts entrants sont liés à la poursuite du transfert de missions au profit de la DGFIP au titre :

- ① de la liquidation des taxes d'urbanisme du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT);
- ① du transfert de certaines taxes douanières de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI);
- ① de la mise en place des centres de gestion financière au sein des directions territoriales et du CBCM du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT).

L'unique transfert sortant est relatif à la Cité administrative de Nanterre.

Le volume des transferts (+ 348) compense le volume des suppressions de sorte que le niveau des emplois fera apparaître un solde positif inédit dans l'histoire de la DGFIP : 148 créations d'emplois à la DGFIP (contre 684 suppressions au PLF 2023).

3 / La répartition des emplois

L'évolution positive des emplois de la DGFiP (+148 ETP) permet, comme en 2023, de procéder à environ 590 redéploiements d'emplois, qui viennent s'ajouter aux quelques 900 réalisés en 2023 (dont 300 au sein des directions).

- ③ 350 emplois sont implantés au bénéfice de la lutte contre la fraude et du recouvrement des amendes, contribuant à l'effort de 1500 emplois prévus sur 2023-2027 dans le cadre du plan de lutte contre la fraude. Ceux-ci viennent compléter les 280 emplois déjà ajoutés sur ce même périmètre en 2023. Ces emplois seront répartis entre les DD/DRFiP, les services centraux, les DNS, et les DIRCOFI en fonction des enjeux.
- D' Après l'effort considérable de 300 emplois supplémentaires consacrés à la transformation numérique en 2023, qui accompagnaient la marche importante obtenue pour nos moyens financiers informatiques, 130 emplois sont prévus pour l'informatique en 2024, pour le SSI, les DISI et les ESI, mais aussi pour renforcer les maîtrises d'ouvrage dans les services métier de centrale.
- ① 20 emplois sont consacrés au pilotage des transformations en administration centrale.
- ① 20 emplois sont implantés à l'ENFIP pour renforcer la capacité de formation des agents, complétant les 45 emplois déjà créés en 2023.
- ① 33 emplois sont créés pour les fonctions de contrôle de gestion, d'audit et de maîtrise des risques en DD/DRFIP, s'ajoutant aux 37 renforts déjà réalisés en 2023
- ① 37 emplois sont créés en renfort des missions fragiles des SLR et du secteur public local, venant compléter les quelque 50 renforts déjà réalisés en 2023 sur ce périmètre. La répartition des renforts a été organisée autour d'une logique métier et en prenant en compte le critère des enjeux en particulier en matière de lutte contre la fraude qui représente plus de 70% des renforts totaux implantés dans le réseau cette année.

3.1 - Les évolutions d'emplois dans les services centraux

Au premier janvier 2024, 118 créations d'emplois seront réalisées dans les services centraux. Il s'agit des renforts consacrés au pilotage de la transformation numérique (51 emplois), à la lutte contre la fraude fiscale (34 emplois), au pilotage de la transformation et à l'audit (22) et à des opérations passées courant 2023 en anticipation de l'exercice emploi (11).

3.2 - Les évolutions d'emplois dans les directions nationales et spécialisées, les SCN et les SBCM

Les créations d'emplois dans les services à compétence nationale (DPN, SRE et SEJF) s'élèvent à 79 :

- ① DPN: 52 au titre du pilotage de la transformation numérique
- ① SRE: 1 au titre du pilotage de la transformation numérique
- ② SEJF: 20 emplois au titre de la lutte contre la fraude fiscale

Par ailleurs, les opérations passées courant 2023 par anticipation sur le PLF 2024 ont permis la création de 6 emplois. Les créations d'emplois dans les directions nationales et spécialisées (DNS) et les SCBCM s'élèvent à 174 :

- ② 26 emplois au titre de la transformation numérique (DISI)
- ① 79 emplois au titre de la lutte contre la fraude fiscale (DVNI, DNVSF, DNEF, DGE, DINR, et les 8 DIRCOFI)
- ① 1 emploi au titre des renforts des fonctions d'audit (DNVSF)
- ② 20 emplois à l'ENFIP au titre du renfort de la formation

- ① 5 emplois à la DNID au titre des opérations de requalification des copropriétés dégradées (ORCoD) et
- du soutien aux pôles GPP
- ② 30 emplois au titre du transfert des taxes douanières (DVNI, DGE, et les 8 DIRCOFI)
- ① 13 emplois au titre des CGF (SCBCM Ecologie)

Par ailleurs, l'évolution des emplois au SDNC est de -14 principalement du fait des reprises d'emplois au titre de la vacance d'emploi à la BNIPF et du financement des SAPF.

En intégrant les opérations passées courant 2023 par anticipation de l'exercice emploi (solde positif de +1 emploi), les emplois dans les directions nationales et spécialisées, les SCN et les SCBCM augmenteront ainsi de 161 emplois.

3.3 - Les évolutions d'emplois dans les directions territoriales

L'exercice emplois 2024 se caractérise principalement par des renforts axés sur les grandes priorités suivantes :

- La lutte contre la fraude (fraude fiscale et amendes) : 217 emplois ;
- Le renforcement des missions d'audit et de contrôle de gestion : 30 emplois ;
- Le renfort de certaines missions fragiles dans des directions de petite taille (services des affaires économiques, services de dépôts de fonds au Trésor, Services de Fiscalité Directe Locale, Services Liaison Rémunération) : 25 emplois.

Des reprises et créations d'emplois fléchés sont effectués au titre de la GPEEC des géomètres-cadastreurs (- 55 emplois).

Les emplois du réseau territorial de la DGFiP connaîtront un recul de 155, soit 0,2% du total des emplois implantés au 1er janvier 2023.

3.4 - Synthèse générale

	Suppressions	Renforts	Evolutions nettes	Transferts	TOTAL
Centrale		118	118		118
SCN (DPN, SRE et SEJF)		79	79		79
DNS	-23	151	128	20	148
SCBCM			0	13	13
Réseau (DDRFIP)	-783	393	-390	235	-155
COM (DFIP)		1	1		1
Gains de productivité TU	-80		-80	80	0
Autres et non répartis	-56		-56		-56
TOTAL	-942	742	-200	348	148

4 / PLF 2024 : déclinaison du volet emplois à la DDFiP de l'Aude

4.1 - Evolution des emplois au titre du PLF 2024

	VENTILATION PAR CATÉGORIE DE L'EVOLUTION DES EMPLOIS												
	AE	AFiPA	AFIPA IP	ldiv		Idiv expert		А		В		C - AT	TOTAL
TOTAL EVOLUTION DES EMPLOIS PLF 2024				нс	CN	нс	CN	Admi	Huiss	Admi	Géo		
		-1	1		-1			2		3	-1	-1	2

4.2 – Evolution détaillée des emplois de la DDFiP de l'Aude au titre du PLF 2024

PLF 2024 : déclinaison locale du volet emplois de la DDFiP de l'Aude										
Services	AFIPA	IP	IDIV HC	IDIV CN	A	В	B GEO	С	T	Observations
Direction	-1	1		-1					-1	Transformation d'un emploi d'AFIPA en A Transformation d'un emploi d'IDIV CN vacant en IP
Èquipe de renfort					1				1	Transformation d'un emploi d'ARPA en A
Centre de contact									0	
PUC Carcassonne									0	
PUC Narbonne									0	
PCRP Carcassonne									0	
PCRP Narbonne						1			1	Redéploiement au bénéfice de la lutte contre la fraude fiscale
BCR									0	
SIP Carcassonne									0	
SIP Narbonne									0	
SIP Limoux									0	
SIE Carcassonne									0	
SIE Narbonne									0	
SDIF Aude					1	1	-1		1	Pérennisation des sureffectifs de catégorie A et B GPEEC des géomètres
SDIF Aude – Antenne de Narbonne									0	
SPFE Aude									0	
SPF Aude – Antenne de Narbonne									0	
SGC Carcassonne						1		-1	0	Transformation d'un emploi C vacant en B
SGC Carcassonne – Antenne Castelnaudary									0	
SGC Narbonne									0	
SGC Narbonne – Antenne de Lézignan									0	
SGC Limoux									0	
SGC Limoux – Antenne de Quillan									0	
Trésorerie hospitalière de Carcassonne									0	
Trésorerie hospitalière de Narbonne									0	
Paierie départementale									0	
PRS									0	
TOTAL	-1	1		-1	2	3	-1	-1	2	

Au final, aucun service ne connaîtra de solde négatif net à l'issue de la prise en compte des variations d'emplois pour 2024.